

Réf: Dossier N° : 56626

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « EPV HENRI CARTAN »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY CRFOUR ABATTA LOT 112 ET 114  
ILOT 08 PRES HOTEL EL VIVO, 32 BP 42 ABIDJAN 32**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 12 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination**: « EPV HENRI CARTAN » .

**Objet**: Enseignement préscolaire, primaire et garderie. Et généralement, toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement

**Capital social**: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social**: ABIDJAN - COCODY CRFOUR ABATTA LOT 112 ET 114  
ILOT 08 PRES HOTEL EL VIVO, 32 BP 42 ABIDJAN 32

**GERANT**: Monsieur TOKPONTO ARMAND EMMANUEL.

**RCCM**: n°CI-ABJ-2018-B-29295 du 12/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

**Durée**: 99 ans

**Dépôt au greffe**: n°26594 du 12/11/2018

